

RÉSOLUTION N° 530

**RAPPORT DE GESTION DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR
L'AGRICULTURE (IICA) POUR LA PÉRIODE 2018-2021**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingt-et-unième réunion ordinaire,

VUS :

Le document IICA/JIA/Doc. 406 (21), "Rapport du directeur général sur sa gestion au cours de la période 2018-2021", et la présentation du directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) à cet égard,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, lors de sa Quarante-et-unième réunion ordinaire, par la résolution IICA/CE/Res. 670 (XLI-O/21), a décidé d'adopter le rapport de gestion du Directeur général 2018-2021 ; et

Que le rapport présenté par le Directeur général à la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil est un résumé approprié des travaux de l'Institut pendant la période 2018-2021 sous la conduite du Dr Manuel Otero, et des succès atteints au cours de cette période grâce au soutien offert par les États membres à l'IICA,

DÉCIDE :

1. D'adopter le rapport de gestion du directeur général 2018-2021.
2. De féliciter le Directeur général et les fonctionnaires de l'Institut pour les résultats obtenus pendant cette période, tant en matière de coopération technique que celui de la modernisation de l'IICA dans les domaines financier et technique.